



Les 7 valeurs de la Charte SuisseGreen

Le membre de SuisseGreen s'engage à

1/ ENERGIE

Privilégier l'utilisation des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque, l'hydraulique ou l'éolien. Soit de façon autonome, soit distribuée par un réseau utilisant une part d'énergie renouvelable.

Privilégier l'utilisation de l'eau chaude provenant de panneaux thermiques, de sources géothermiques, ou chauffée avec une énergie du type cité au paragraphe précédent.

Réduire l'utilisation de l'éclairage et à éteindre les appareils électriques plutôt que de les laisser en veille. Privilégier l'utilisation d'ampoules à basse consommation et les prises multiples avec interrupteurs.

Mettre tout en œuvre pour réaliser des économies d'énergie domestique électrique et calorifique.

2/ CONSOMMATION

Privilégier l'utilisation des consommables issus du recyclage dans le but de favoriser un meilleur traitement des déchets.

Optimiser l'utilisation des produits ayant un impact faible ou nul sur l'environnement. Eviter le plus souvent l'utilisation des détergents, des produits chimiques de nettoyage, et des aérosols.

Réduire l'utilisation de produits provoquant des déchets au profit des réutilisables.

Réduire l'utilisation du papier en utilisant du papier recyclé, sinon certifié FSC (Forest Stewardship Council). Privilégier l'email et minimiser les impressions papier.

Réduire autant que faire se peut la consommation d'eau par des installations à faible consommation.

*Réduire au maximum le nombre de ses appareils électriques ou informatiques. Privilégier la virtualisation du poste de travail visant les économies d'énergie. Réduire les déchets informatiques, des consommables informatiques telles les cartouches d'encre et le toner.**

3/ DÉCHETS, TRI ET RECYCLAGE

Réduire sa production de déchets, notamment en privilégiant l'utilisation de produits sans emballages ou superflus en privilégiant les réutilisables.

Faire le tri sélectif favorisant le recyclage d'un maximum de matière et d'objet Et si possible les déposer dans les décharges officielles prévues.

*A réduire au maximum sa production de déchets industriels ou/et à en optimiser le recyclage. A ne rejeter aucunes substances plus ou moins nocives et polluantes directement dans l'environnement.**

4/ PARTENAIRES, PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS

Travailler avec des partenaires, prestataires ou fournisseurs soucieux de leur impact sur l'environnement et le développement durable. Si possible labellisés SuisseGreen.

Privilégier une politique d'achat responsable.

Privilégier les produits locaux et le commerce équitable plutôt que ceux nécessitant de longue distance de transport.

5/ TRANSPORTS

Privilégier l'utilisation des transports publics, le covoiturage ou la bicyclette ou toute mobilité douce.

Préférer pour les déplacements longues distances, l'emploi de moyen de transport à faible empreinte carbone, le train plutôt que l'avion.

Favoriser l'utilisation du télétravail et de la téléconférence pour minimiser les déplacements.

A optimiser, autant que possible, les temps et les distances des trajets de ses employés.

*A avoir une politique interne favorisant l'utilisation, par ses employés, des transports publics ou du covoiturage.**

6/ UTILISATION ET PRESERVATION DES ESPACES NATURELS

Minimiser l'impact sur l'environnement lors du passage temporaire ou prolongé sur un site naturel.

Préserver l'environnement naturel lors d'activités en plein-air et emporter les déchets pour leur élimination.

*Limiter au maximum les détériorations infligées à l'environnement lors de la construction, du fonctionnement ou du déménagement de son entreprise.**

7/ PROMOUVOIR

Promouvoir et défendre les principes du respect de l'environnement et du développement durable auprès de son entourage.

*Informier et communiquer à ses partenaires, prestataires, fournisseurs et clients les avantages d'avoir une entreprise consciente de minimiser son impact sur l'environnement et de favoriser le développement durable.**

- *Spécifique aux entreprises*